

Constats et réalisations d'un projet terminé :

AUGMENTATION DU POIDS DE VENTE DES AGNEAUX : ANALYSE D'IMPACTS POUR LA FILIÈRE OVINE DU QUÉBEC (2021-2022)

NICOLAS MARTEL-BOUCHARD, AGR., AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE OVINE DU QUÉBEC

Dans les dernières années, la Filière ovine du Québec a entamé une réflexion sur la modernisation du système d'élevage d'agneaux. Au cours de ces démarches, certains acheteurs ont démontré un intérêt pour qu'une partie de leurs approvisionnements en agneaux aient des carcasses plus lourdes afin de mieux rentabiliser leurs installations d'abattage/transformation comme il a été le cas historiquement dans les filières du porc et du bœuf. Les transformateurs ont indiqué que des carcasses plus lourdes auraient l'avantage de favoriser la production de produits carnés plus transformés (exemple : brochettes, saucisses, pâtés) qui pourraient pénétrer de nouveaux marchés à forts potentiels chez les détaillants/consommateurs. Dans la mesure où une réduction de prix pourrait en résulter pour le consommateur par de l'économie d'échelle, les effets se refléteraient dans les volumes vendus. De ce besoin a découlé le projet faisant l'objet de cet article. Celui-ci avait pour objectifs **d'évaluer les tenants et aboutissants que l'augmentation du poids d'abattage d'une partie des agneaux lourds produits impliquerait tout au long des différents maillons de la chaîne de valeurs. Plus précisément, le projet cherchait initialement à répondre aux questions suivantes :**

- *Quel serait l'optimum de rentabilité et de qualité de la carcasse si l'augmentation du poids carcasse s'avérait une orientation pour une partie des agneaux produits par la filière?*
- *Quels aspects de la production peuvent être affectés par l'élevage d'agneaux plus lourds?*
- *Effectuer un modèle de calculs construit avec les données du coût de production des simulations dans le logiciel SimulOvins afin d'orienter les constats et recommandations du projet.*

Ce projet a été mené de concert par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), le groupe de recherche sur les ovins de l'Université Laval et la Filière ovine du Québec. Le projet s'est déroulé en plusieurs parties entremêlées avec de nombreuses concertations du Comité de pilotage du projet et des partenaires lors de son déroulement. **La première partie du projet consistait à consulter l'ampleur de l'intérêt pour des carcasses d'agneaux lourds plus lourdes chez les principaux acheteurs de viande ovine au Québec** dans les différents segments suivants de la chaîne de valeur; les abattoirs, les boucheries et les grandes chaînes d'alimentation. **Ensuite, une revue de littérature sur les implications au niveau du maillon de la production animale** qu'engendrerait la production d'une partie du cheptel (d'une entreprise en production ovine) en carcasses d'agneaux lourds plus lourdes. **Finale-ment, des analyses technico-économiques ont été menées par le CECPA** afin de déterminer les impacts économiques de l'augmentation du poids d'une portion des agneaux lourds (au sein d'une entreprise type selon deux scénarios différents).

1. La consultation des acheteurs

Dans un premier lieu, la consultation des acheteurs a **mis en lumière que les deux plus gros acheteurs de bêtes ovines pour l'abattage au Québec, au moment des consultations (2021), désiraient chacun un approvisionnement interne de l'ordre de 50 % de leurs volumes actuels en agneaux lourds plus lourds pour la découpe et la transformation**, et ce, le plus tôt possible. Le type d'agneau lourd plus lourd discuté par les deux acheteurs (selon eux) au moment des consultations aurait une carcasse qui pèserait optimalement 28 kg avec une mesure de gras dorsal de 32 millimètres et moins et il serait élevé pendant 6 à 8 mois. Ils ont aussi précisé qu'il n'y aurait pas de contraintes ou d'impacts négatifs techniques et/ou économiques associés avec l'abattage et la découpe de carcasses d'ovins plus lourds dans leurs installations. De plus, ces deux acheteurs étaient favorables à une négociation d'éléments relatifs à la mise en marché de ces bêtes plus lourdes. Ceux-ci devront être discutés entre les producteurs et les acheteurs, notamment en ce qui concernerait une nouvelle grille de classification carcasse spécifique à la nouvelle catégorie d'agneaux lourds plus lourds. Chez les autres

acheteurs de moins grande importance en termes de volume d'ovins demandés qui ont été consultés (boucheries, détaillants) leurs opinions en regard de la nouvelle catégorie potentielle d'agneaux lourds plus lourds étaient favorables (50 %) ou défavorables (50 %). Il est mentionné que dans la mesure où les démarches en lien avec la nouvelle catégorie d'agneaux lourds plus lourds avaient à démarrer, elles devraient commencer par un projet pilote et bâtir sur son succès le cas échéant.

2. La revue de littérature

Ensuite, la revue de littérature a permis de documenter l'évolution de certains paramètres d'élevage en fonction de l'augmentation du poids de vente des agneaux lourds, telle l'évolution des besoins en superficies d'élevage, des besoins alimentaires, des paramètres zootechniques, de la sélection génétique (gain moyen quotidien, conversion alimentaire, etc.), des paramètres de qualité des

carcasses, du temps de travail, etc. Cette revue de littérature s'est basée sur des rapports de recherches évalués par les pairs sur les démarches et incidences de l'augmentation du poids carcasse des agneaux dans d'autres pays (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.), ainsi que dans d'autres filières animales (porc, bœuf). Un des enjeux principaux est d'éviter une trop grande accumulation de gras chez l'animal lorsqu'il y a un gain de poids. **Le tableau ci-dessous présente le sommaire des recommandations au niveau de la production animale pour les agneaux lourds plus lourds découlant de la revue de littérature.**

Les recommandations découlant de la revue de littérature au niveau de la production animale touchent différents aspects de la production qui sont à tenir en considération afin de maximiser la qualité de la carcasse de la nouvelle catégorie potentielle étudiée d'agneaux lourds plus lourds.

3. L'analyse technico-économique

Après coup, les travaux effectués lors de la consultation des acheteurs et de la revue de littérature ont servi d'assises pour le développement de deux scénarios servant à l'exercice d'analyse comparative d'impacts technico-économiques de la production d'une portion d'agneaux lourds plus lourds au sein d'une entreprise en production ovine. **Deux scénarios ont été développés, premièrement l'utilisation d'une entreprise type similaire à celle du modèle ASRA était un incontournable. Deuxièmement, à partir de ce modèle de base (scénario 1 modèle ASRA), le scénario numéro 2 d'une entreprise plus performante par l'ajustement de quelques éléments a été effectué.** Ceci permettait d'estimer l'importance des performances techniques sur les coûts de production. Par la suite, une table de sensibilité économique a été produite permettant de tester différents scénarios pour deux des principaux facteurs de coûts impactés dans la production d'agneaux lourds plus lourds : les coûts des aliments et la mortalité. Ces analyses ont été effectuées en considérant que la grille de classification carcasse (l'indice de paiement) resterait inchangé, ce qui signifierait un déclassement des carcasses d'agneaux lourds plus lourds de façon quasi systématique. Cependant, il a clairement été indiqué lors de l'étape de consultation des acheteurs qu'une nouvelle grille de classification devrait être créée pour la nouvelle catégorie d'agneaux lourds plus lourds. Dans ce cas, le facteur de la diminution de l'indice de paiement reste non mesurable dans son absolu pour le moment, il faut donc prendre les chiffres indiqués par les analyses avec parcimonie.

Le tableau suivant expose les résultats de la simulation économique pour les deux modèles d'entreprises prédéterminés. Les résultats sont par agneau commercialisé.

Tableau sommaire des recommandations pour la production d'agneaux lourds plus lourds maximisant la qualité carcasse

Catégories	Recommandations
Races	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Viser les races terminales pour la nouvelle catégorie d'agneaux : <ul style="list-style-type: none"> ▸ Suffolk ▸ Hampshire
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Favoriser les mâles
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Un apport adéquat en protéine selon le guide de production du mouton à croissance rapide du CRAAQ ▸ Un apport en fibres de longues tailles selon le guide de production du mouton à croissance rapide du CRAAQ ▸ Eau fraîche et propre avec faible teneur en solutés ▸ Recommandations en vitamines et minéraux du CRAAQ ▸ Gestion adéquate de la transition alimentaire au sevrage ▸ Alimentation adéquate des brebis gestantes ▸ Favoriser une alimentation élevée en matière sèche ▸ Repas sous base régulière fixe ▸ Engraissement en parc ▸ Effectuer plus de recherche concernant les suppléments alimentaires et leur impact sur la croissance et la qualité carcasse des ovins
Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Densité animale adéquate en parc ▸ Environnement croissance propre et adéquat ▸ Médications et traitements (vaccins) de base ▸ Suivre les principes de bien-être animal
Autres aspects à considérer	<ul style="list-style-type: none"> ▸ La castration ▸ Minimiser le transport de la ferme à l'abattoir

Résultats des simulations économiques (\$/agneau commercialisé)

	Modèles	
	Modèle 1 : ASRA	Modèle 2 : Performant
Risque de mortalité augmenté	7,80 \$	5,85 \$
Alimentation supplémentaire	23,99 \$	22,44 \$
Litière supplémentaire	4,64 \$	3,31 \$
Espace en bergerie et frais afférents	4,82 \$	3,44 \$
Temps de travail	5,19 \$	3,33 \$
Espace supplémentaire au transport	2,10 \$	2,10 \$
Impact sur l'indice de classement*	14,67 \$	14,67 \$
Financement	0,40 \$	0,25 \$
Total	63,62 \$	55,40 \$

Selon les estimations produites pour le scénario 1, des charges supplémentaires de l'ordre de 63,62 \$/agneau doivent être supportées pour une augmentation du poids à l'abattage de 11,6 kg (écart entre 60 kg et 48,4 kg). La production d'estimations pour les deux scénarios avait pour objectif de mesurer l'importance de la performance des troupeaux sur les coûts supplémentaires associés à la production d'un agneau plus lourd. L'écart d'environ 8 \$/agneau à l'avantage du scénario 2 (performant) représente ainsi une économie de 13 % des coûts totaux estimés. Cette différence entre les deux scénarios peut être considérée à la fois comme intéressante et faible.

Le tableau suivant expose l'analyse de sensibilité. Les résultats sont par agneau commercialisé.

Table de sensibilité économique des effets du taux de mortalité et du coût d'alimentation sur les résultats des simulations du scénario 1

	Coût d'alimentation				
	Année 2020	+10 %	+20 %	+30 %	
Taux de mortalité	2 %	63,62 \$	66,02 \$	68,42 \$	70,82 \$
	3 %	67,74 \$	70,15 \$	72,56 \$	74,97 \$
	4 %	71,86 \$	74,28 \$	76,71 \$	79,13 \$
	5 %	75,98 \$	78,42 \$	80,85 \$	83,29 \$

L'analyse de sensibilité effectuée démontre que l'augmentation d'un point de pourcentage du taux de mortalité fait progresser les coûts par agneau d'environ 4 \$ ou 6 %. En parallèle, l'augmentation des coûts d'alimentation de 10 % contribue à une croissance globale des coûts de 4 %. Ainsi, le coût estimé d'un agneau plus lourd qui serait à 63,62 \$/tête et subirait une augmentation de 20 % des coûts d'alimentation avec 1 % de plus en mortalité, en coûterait 9 \$ de plus.

Bilan et conclusions

Au cours de cette étude, les éléments concernant l'augmentation du poids carcasse des agneaux lourds tels l'intérêt des acheteurs, les implications sur la production animale et les impacts technico-économiques ont été adressés. Cependant, de plus amples

recherches sur ce sujet sont nécessaires afin d'éclairer et d'accompagner le développement de cette nouvelle catégorie d'agneau plus lourd au Québec dans la mesure où celle-ci verrait le jour. À la suite des résultats analysés dans ce document, plusieurs questionnements restent sans réponse à ce jour. C'est pourquoi les deux recommandations suivantes découlent de ce projet :

1. Dans la section d'analyse technico-économique, l'équipe de travail a reflété au mieux la réalité d'une entreprise ovine en y apportant deux (2) visions de modèles de production. Cependant, de nombreuses questions restent sans réponse. Il est recommandé de creuser plus en profondeur les recherches sur ce sujet.
2. Utiliser les résultats de cette étude et des études qui en suivront sur ce sujet lors de l'application terrain du processus de production, de transformation et de vente de produits des agneaux lourds plus lourds.

La suite

En ce qui concerne les applications directes et actuelles de ce projet dans l'industrie ovine, **une phase de développement d'un projet pilote entre les acheteurs d'agneaux (abattoirs) et LEOQ sera prochainement déclenchée.** Ce projet pilote aura pour but d'établir les balises de mise en marché d'agneaux lourds plus lourds entre les producteurs et les acheteurs. Le projet se basera sur les constats et recommandations de cette étude ci-présente. ■

Ce projet a été financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.